



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 29

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la reconnaissance de l'Institut manitobain des femmes sera examinée le jeudi 22 avril 2010.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 211.

M^{me} TAILLIEU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} TAILLIEU, M. le *ministre* BJORNSON, M. PEDERSEN, M. le *ministre* RONDEAU, M^{me} ROWAT et M. JHA interviennent. M^{me} KORZENIOWSKI exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} STEFANSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 1 : Opposition à la Semaine contre l'apartheid israélien

Attendu :

que la Semaine contre l'apartheid israélien se déroule annuellement dans les campus du Manitoba;

que les étudiants, le personnel et les visiteurs des campus du Manitoba devraient pouvoir se sentir en sécurité;

que la Semaine contre l'apartheid israélien peut promouvoir des opinions antisémites menant au harcèlement et à l'intimidation des étudiants et du personnel juifs;

que l'utilisation du mot « apartheid » est blessante pour les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud et qu'elle ne tient pas compte de la solide démocratie dont jouit Israël, où la primauté du droit est respectée et où des citoyens de toute origine votent et occupent des postes élus;

que malgré les divergences d'opinions, les débats publics au Manitoba devraient être raisonnables, éclairés et respectueux de tous les Manitobains,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à déclarer publiquement que la Semaine contre l'apartheid israélien sème la discorde, encourage l'intolérance et nuit à la tenue d'un débat équilibré sur le conflit israélo-palestinien.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M. le *ministre* CHOMIAK, M. SCHULER, M. le *ministre* MACKINTOSH, M. MCFADYEN, M. le *ministre* ASHTON et M. GERRARD interviennent. M. le *ministre* SWAN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*;

(M. le *ministre* MACKINTOSH)

(N^o 223) — *Loi sur le jour de Jon Sigurdsson/The Jon Sigurdsson Day Act*.

(M. NEVAKSHONOFF)

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage l'installation sans délai de feux de circulation à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n^o 15 et de la route n^o 206 à Dugald et qu'il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (S. Gander, R. Holland, L. Dudyck et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (A. Calver, L. Neufeld, B. Zanchyshyn et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba, y compris les propriétés commerciales, et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (M. Cameron, L. Ifill, D. B. Ingram et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (B. A. Moreau, T. O'Malley, R. Tanchyk et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (J. Hofer, E. Wollmann, S. Wollmann et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l'application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l'environnement* jusqu'à ce qu'une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n'interdire que les éjecteurs d'eaux usées qui nuisent à l'environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d'offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (R. Reuer, A. Campbell, J. Skelton et autres)

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Logement et Développement communautaire.
(Document parlementaire n^o 24)

M. le *ministre* ROBINSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Sport.
(Document parlementaire n^o 25)

M. le *ministre* SWAN dépose les rapports trimestriels de la Société d'assurance publique du Manitoba — période de douze mois — du 1^{er} mars 2009 au 28 février 2010.
(Document parlementaire n^o 26)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MACKINTOSH, M. SCHULER, M^{me} la *ministre* WOWCHUK ainsi que M^{mes} STEFANSON et BRICK font des déclarations de député.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 20 déposé le 13 avril 2010. Ainsi, le vendredi 16 avril 2010, le budget du ministère du Logement et du Développement communautaire sera examiné dans la salle 254.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi 16 avril 2010 à 10 heures.

Jeudi 15 avril 2010

L'Assemblée convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président adjoint de prendre le fauteuil.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au groupe du Comité des subsides de se réunir dans la salle 254 malgré la levée de la séance.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 12 h 31 le vendredi 16 avril 2010, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes